





Monsieur Xavier Bettel Premier ministre Ministre d'Etat

Luxembourg, le 7 mai 2020

Monsieur le Premier ministre,

Les temps sont extrêmement durs pour nos entreprises. Ces derniers mois, nous avons été très actifs pour les soutenir au mieux dans cette crise inédite. Nous avons collaboré avec tous les ministres de votre Gouvernement, fourni des informations, des notes, des idées, des projets et répondu du mieux que nous pouvions à toutes leurs interrogations. Nous avons consulté nos entreprises, nous les avons aidées et nous avons tenté de les rassurer sur l'avenir du mieux que nous pouvions.

Depuis le début de la crise, votre Gouvernement a annoncé un chapelet de petites mesures, toutes utiles en soi, mais dont l'impact était à chaque fois relativement circonscrit en raison des conditions restrictives de leur applicabilité. La seule mesure qui ait eu un réel impact d'envergure pour aider nos entreprises à survivre est celle du chômage partiel. Par cette seule mesure, vous avez permis aux entreprises de payer les salaires de leurs collaborateurs. Sans cette mesure, nos entreprises se seraient simplement écroulées face à la violence de la fermeture obligatoire, plongeant par la même occasion des milliers de familles dans la précarité.

Aujourd'hui, suite à votre allocution à la Chambre des députés, la désillusion est grande au sein des secteurs que nous représentons. En effet, les inquiétudes et interrogations quant à la reprise progressive des activités et quant à l'avenir restent importantes. Nous avons l'impression de ne pas avoir été écoutés ni à fortiori compris dans nos revendications. Nous nous demandons dès lors si votre Gouvernement a bien pris la mesure de la crise qui secoue nos entreprises.

Monsieur le Premier ministre, il est encore temps de réagir. Si vous voulez éviter les faillites en série, il faut maintenir la possibilité d'un recours flexible et adapté au chômage partiel pour toutes les entreprises de tous les secteurs jusqu'à la fin de l'année au minimum. Il n'y a pas d'alternative crédible à cette mesure.

A partir du 11 mai, de nouveaux secteurs pourront reprendre leur activité. Le redémarrage sera fastidieux et long. On ne redémarre pas une économie en un claquement de doigts. La plupart de nos secteurs vont mettre des mois à s'en remettre et certaines de nos entreprises n'y arriveront pas. Si vous ne permettez pas la continuation du chômage partiel, nous assisterons à une hécatombe. Ceci n'est pas une menace ou un chantage. Nous vous informons simplement des conséquences possibles de vos décisions.

Nos organisations restent évidemment à la disposition de votre Gouvernement pour toutes les autres mesures complémentaires qu'il faudra mettre en place. Le chômage partiel est une condition nécessaire, mais pas suffisante en elle-même. L'Etat devra faire d'autres efforts s'il veut sauver les petites et moyennes entreprises du pays.

Ainsi, pour les secteurs les plus fortement touchés, il sera absolument nécessaire que l'Etat prenne à sa charge également les cotisations sociales patronales et réfléchisse à des mesures compensant, du moins partiellement, les pertes des entreprises réalisées dans un contexte de reprise partielle ou de chiffre d'affaires durablement affecté par la crise. Ceci sera le respirateur des entreprises en réanimation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération la plus haute.

Fernand Ernster Président Michel Reckinger Président Alain Rix Président